

ENA : 29 admis sur 40 sont issus de Sciences Po

Les résultats d'admission au concours externe d'entrée à l'École Nationale d'Administration sont tombés : 29 étudiants issus de Sciences Po ont été admis. Ils représentent ainsi 73% de la nouvelle promotion. Les étudiants de Sciences Po forment ainsi la majorité des admis à l'ENA comme aux autres concours administratifs auxquels prépare l'École d'affaires publiques de Sciences Po : le Sénat, l'Assemblée nationale ou les futurs Adjoints de la Banque de France.

Une promotion très féminine

Les résultats 2017 à l'ENA consacrent l'engagement de Sciences Po pour promouvoir les vocations féminines dans l'administration. Parmi les admis à l'ENA diplômés de Sciences Po, on compte cette année autant de femmes que d'hommes.

Les parcours des admis confirment également l'excellence de la préparation Sciences Po qui a su s'ouvrir à de nouveaux profils de candidats, en intégrant des compétences variées, pour répondre aux défis de la haute fonction publique. Ainsi cette année, une étudiante en apprentissage et un étudiant passé par le laboratoire d'innovations publiques de l'École d'affaires publiques ont intégré l'ENA. Cette diversification va s'accroître avec l'ouverture de la préparation à des profils extérieurs à Sciences Po. Pour l'accompagner, la méthode évolue également en proposant davantage d'entraînements, de mises en situation et un encadrement personnalisé.

La préparation aux concours administratifs de Sciences Po : la référence pour intégrer la haute fonction publique
La préparation aux concours administratifs couvre 13 concours de la haute fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière.

Résultats pour l'année 2017 :

- À l'ENA : 29 admis sur 40 (73%) ;
- Au concours national de Directeur d'hôpital public (EHESP - École des hautes études en santé publique) : 27 sur 80 admis (34%) ;
- Au concours des dirigeants de la protection sociale (EN3S - École nationale supérieure des administrateurs de la sécurité sociale) : 14% des admis ;
- Aux concours du Sénat : 83% des admis.

Et pour l'année 2016 :

- Aux concours de l'Assemblée nationale : 67% des admis ;
- Au concours de l'Institut National des Études Territoriales (INET) : 62% des admis ;
- Au concours d'Adjoint de direction à la Banque de France : 17 admis sur les 30 (57%) ;
- Au concours d'Attaché de la Ville de Paris : 80% ;
- Aux concours du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : 40% des admis au concours Secrétaire cadre d'Orient, 67% des admis au concours Secrétaire cadre général, 50% au concours de Conseiller cadre d'Orient.

En savoir plus

Sur toutes les préparations aux concours proposées par Sciences Po

Sur l'inscription à la préparation aux concours administratifs de Sciences Po

Sur les Écoles & masters de Sciences Po